

Susville, le 7 mars 2024

**Séance du 7 mars 2024 du Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes de la Matheysine**

Je démarrerai ce point de situation sur l'Alpe du Grand Serre par une lettre ouverte à vous autres, élus du conseil communautaire qui depuis 2021 nous faites pleinement confiance sur la conduite du projet et la gestion quotidienne du domaine.

Une lettre ouverte à destination également de nos partenaires et bien évidemment des mortillons et de l'ensemble des habitants du territoire.

Une lettre ouverte, pour raconter l'histoire qui nous lie à l'Alpe du Grand Serre, réglementairement, émotionnellement.

Vous rappeler que nous n'avons jamais rien lâché et vous apporter des perspectives d'avenir. Une histoire que certains et certaines seraient tentés de réécrire face à l'urgence de la situation et considérant des intérêts personnels.

Vous vous en doutez, la pression est grande depuis quelques semaines et m'oblige à rétablir l'ordre des choses. Pour rendre ses lettres de noblesses à l'exécutif, notamment à mes vice-présidents aux finances et au tourisme qui œuvrent, à mes côtés, avec acharnement depuis 2021 mais aussi à l'ensemble des élus du territoire qui, d'accord ou pas, nous ont suivi dans cette aventure.

1^{er} janvier 2021, la Communauté de Communes, sous injonction des services de l'Etat, prend la compétence de gestion et d'exploitation du domaine de l'Alpe du Grand Serre. Une prise de compétence qui s'est faite dans la douleur car si toutes et tous mesuraient l'importance du site, certains n'y croyaient déjà plus tant la situation était dégradée et nous obligeait depuis 2017 à apporter un soutien financier conséquent. Je passe ici les 40 années de non investissement sur le domaine qui aujourd'hui nous font défaut.

Cela n'a pas été l'union sacrée tant espérée. Un long chemin nous attendait et évidemment nous ne pouvions y arriver seul. Il fallait réfléchir à l'avenir et c'est en ce sens que le bureau d'études AGATE avait été mandaté dès 2019. Sous la présidence d'Éric BALME, l'exécutif se positionne pour un projet de rebond, soit le maintien et l'amélioration du domaine skiable.

Juin 2021, le principe de recours à une délégation de service publique est approuvé par le conseil communautaire. Dans la foulée le cahier des charges est rédigé avec l'appui du bureau d'études dans la précipitation, sans réelle consultation des acteurs sur place ni de la municipalité, sans visites sur le terrain. Pour certains, il fallait aller vite, les mêmes qui aujourd'hui me demandent de prendre le temps. Dans le même temps, nous convoquons de nouvelles élections pour la présidence de l'intercommunalité au mois de juillet 2021.

L'ouverture des plis au mois août 2021 révèle une candidature, celle de la SATA avec une réponse au-delà de nos capacités, un projet à 36 millions d'euros de refonte totale du domaine skiable alors que le cahier des charges estimait notre projet initial à 12 millions d'euros. Nous faisons le choix de ne pas déclarer la procédure infructueuse et de mener les discussions avec la SATA avec pour mandat de travailler un projet adapté tant financièrement que techniquement.

Démarre alors une course de fond, faite de séances de travail régulières avec la SATA, le bureau d'études, la municipalité, la commission extra-communale et bien d'autres. Il fallait redonner du sens, de la confiance et agir en transparence. C'est ainsi que nous convoquons une première réunion publique le 26 août 2021. L'enjeu principal était de bâtir un projet cohérent, de sauver l'Alpe du Grand Serre d'une mort programmée mais aussi d'informer régulièrement les habitants et professionnels de l'évolution de la situation et de les consulter. Dans le même temps, nous sollicitons nos partenaires pour nous accompagner dans la démarche.

Juin 2022, premier comité des financeurs afin de présenter notre projet. Vidéo à l'appui, nous racontons avant toute chose la vie de la station, du village, nous présentons celles et ceux qui y vivent et en vivent. Ce fut un véritable plaidoyer pour notre territoire, son patrimoine, un cri du cœur. Pour autant le projet n'était pas suffisamment développé sur la partie diversification et avec du recul, c'était évident. Les retours des partenaires étaient piquants et nous mettaient au défi de retravailler la copie. Par chance, nous sommes lauréats au même moment du Plan Avenir Montagne et voyons l'arrivée d'un chargé de mission dédié à ce projet. Nous nous employons à préciser son contenu, à lui donner une véritable identité, à développer la partie diversification. Nous rencontrons le Préfet, le commissaire de massif, nous candidapons à l'appel à manifestation d'intérêt pour le tourisme durable dont nous serons lauréats plus tard. Il nous est vendu comme un levier financier pour le gros porteur sur sa partie estivale. Le projet grandit et s'intègre de plus en plus au territoire. En parallèle, le vice-président Dominique LE TRAOU travaille le modèle économique de la DSP avec la SATA. Arnaud CHATTARD, avec ses équipes quant à lui s'attache à redonner du sens à l'action de l'office de tourisme, non sans difficultés. Nous convoquons une nouvelle réunion publique pour faire part de nos démarches au mois de septembre 2022. L'association « Alpe du Grand Serre Demain » est créée et nous donne l'élan espéré. Nous rencontrons la région, le département. Notre projet séduit. Chacun y voit un projet d'avenir, de transition, un projet pilote à l'échelle iséroise et bientôt à l'échelle nationale. D'ailleurs on ne parle plus de projet de rebond mais de destination touristique Alpe du Grand Serre. Nous sommes confiants.

Et pourtant...D'illusions en désillusions, la trésorerie pointe des incohérences en matière d'amortissements. Plus de 4 millions d'euros d'écritures pour ordre n'ont jamais été passées ce qui affecte considérablement notre budget et met à mal notre projet. Il faut s'engager dans un inventaire complexe des biens de la station. Dominique LE TRAOU, accompagné de Thierry POLLON, Conseiller aux Décideurs Locaux, prend part à cette démarche pendant plus d'un an. L'objectif considérant les montants, est d'obtenir une dérogation des ministères concernés. Nous l'obtiendrons fin 2023. Ce n'était pas gagné.

Puis, le 19 avril 2023 a lieu le deuxième comité des financeurs. Au préalable la région avait chiffré sa participation et j'avais rencontré Jean-Pierre BARBIER et ses équipes qui confirmaient son soutien au même niveau que la région. Nous étions lauréats de l'appel à manifestation d'intérêts et donc particulièrement sereins quant au déroulé de la réunion. D'autant plus que nous avions alerté sur la situation préoccupante de la régie et qu'au vue des grandes inspections à venir, nous ne pouvions rester sans solutions.

Désillusions ! L'Etat reste muet sur sa participation et son soutien à demi-mot nous laisse désœuvré. Nous nous fixons collectivement une limite pour travailler le plan pluri partenarial d'aménagement à juillet 2023. Nous sommes inquiets mais décidons toutefois de ne pas baisser les bras. En accord avec la SATA, nous proposons au conseil communautaire de financer les grandes inspections, à hauteur de 300 000 euros avec la garantie qu'à la signature de la Délégation de Service Public d'ici à l'été, le délégataire les financera à due concurrence de 200 000 euros. Le conseil vote favorablement et cela nous offre une bouffée d'air qui nous permettra d'ouvrir encore une saison d'été et la saison d'hiver en cours. Nous pouvons annoncer cela en réunion publique le 29 avril 2023 garantissant de revenir devant les socio-professionnels, les personnels et les habitants avec une issue pérenne d'ici à l'été.

Avril 2023 – Juillet 2023 : trois mois donc pour trouver une solution. Nous faisons feu de tout bois, auprès du ministère notamment avec le soutien de Marie-Noëlle BATTISTEL. Chacun se renvoie la balle, cela n'avance pas. A l'été rien de nouveau. Je tire la sonnette d'alarme à plusieurs reprises, on repousse l'échéance à décembre, puis février. La suite vous la connaissez, il s'agit du comité des financeurs du 5 février dernier. Rien n'avait évolué. La colère monte. Pire, naît, ce sentiment amer qu'on nous regarde mourir. Face à l'urgence et au désarroi, les parlementaires s'emparent du sujet avec le défi de nous apporter des réponses d'ici au 7 mars. C'était sans compter sur le remaniement.

Finalement, nous sommes au pied du mur. La régie accuse un lourd déficit et de nouvelles grandes inspections sont nécessaires. La facture est lourde et la Communauté de Communes ne peut pas tout. Pas seule en tous cas.

Comme j'ai pu le faire à chaque réunion d'exécutif, à l'occasion de conférences des maires, de conseils communautaires, je suis revenue devant vous au mois de février vous faisant part de cette situation. J'avais préalablement rencontré les salariés de la régie et les socioprofessionnels.

Il m'est apparu impensable de prendre une décision seule, non concertée. J'ai alors appelé de mes vœux un vote d'intention pour laisser chacun s'exprimer. L'enjeu a fait soulever les foules et je m'en réjouie particulièrement. Il était tant attendu ce sursaut mortillon et il peut être salutaire.

Chemin faisant, pression pesante, il est de plus en plus clair pour ma part que cette décision ne devrait pas reposer sur les seules épaules des élus de la Matheysine. Chacun doit prendre ses responsabilités. En ce sens, j'ai sollicité nos différents partenaires pour un accompagnement en fonctionnement, soit pour le financement des grandes inspections, soit pour combler le déficit de la régie, afin de nous permettre de poursuivre notre exploitation deux années complémentaires et de se laisser encore un

espoir de voir aboutir notre projet, de retravailler sa gouvernance et son modèle économique. Vous avez toutes et tous été destinataires des courriers.

Je n'ai à ce jour reçu aucune réponse mais j'ai bon espoir à l'instar de nos voisins du Trièves qui ont pu bénéficier d'un soutien pour les Grandes Inspections de la Station de Gresse en Vercors de la part du Département. Par ailleurs l'Agence pour le Développement de la Matheysine réunira son conseil d'administration le 20 mars prochain.

Dans cet intervalle, il est temps d'attendre. Nous voterons ce soir la fin de la procédure de Délégation de Service Public uniquement. C'est une page qui se tourne. Nous ne baissons pas les bras et comptons sur l'engagement de nos partenaires dans cette période transitoire. Je vous invite donc ce soir à encore patienter quelques temps. Avec l'espoir de revenir devant vous au mois d'avril avec une solution à court terme.

L'heure est plus que jamais à la mobilisation, une mobilisation constructive et non punitive, l'heure n'est pas au règlement de comptes stériles. L'urgence nous oblige toutes et tous mais bien plus encore l'intérêt général.

Il était essentiel pour moi de retracer ce cheminement sinueux. Nous n'avons jamais failli depuis 2021 et avons sauvé 4 saisons grâce, d'une part, au travail conjugué des équipes en place et à l'abnégation des élus d'autre part. Tout cela avec pour seule boussole l'intérêt du territoire.

L'Alpe du Grand Serre demeure parmi les grands combats qui nous animent au quotidien. En cette date symbolique du 7 mars, je citerai ici Napoléon « Le combat est la seule chose qui vous mènera à la victoire ».

Coraline SAURAT,

Présidente de la Communauté de Communes
de la Matheysine